Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 34 (1905)

Heft: 7

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXIVe ANNÉE. N° 7. 1er AVRIL 1905.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,** *Directeur de l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**
Pour les annonces, écrire à *M. Wicht, instituteur, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie St-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Echos de la presse (suite). — Gymnastique scolaire (suite). — Bilan historique et géographique de l'Europe en 1904. — Une leçon de catéchisme. — Les assurances. — Notes d'inspection (suite et fin). — A travers la Corse. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — A la Suisse (poésie).*

ÉCHOS DE LA PRESSE

D'une très belle conférence faite à Namur par M. J. Renault (conférence publiée dans la *Revue familiale*), nous détachons quelques passages qui, croyons-nous, intéresseront nos lecteurs.

« Ce mot *éducation,* comme tant d'autres du français actuel, et surtout usuel, a subi depuis sa naissance une transformation profonde. L'usage l'a tellement détourné de sa signification originelle qu'il n'est pas rare, aujourd'hui, de l'entendre employer absolument à rebours et que, chaque jour, on loue la belle éducation de telle ou telle personne remarquable surtout par une absence presque complète de toute vraie éducation.

L'éducation, telle que bien des gens la conçoivent, n'est rien moins — passez-moi le mot, — n'est rien moins que de l'élevage et du dressage.

On n'éduque plus les enfants : on les *dresse,* et, par un contrecoup bizarre, on s'adonne à *l'éducation* des chevaux et des chiens, des singes et des souris !

.... Ce que je critique, ce que je condamne de toutes mes forces, c'est la profonde erreur dans laquelle on verse aujourd'hui et qui fait confondre la politesse et l'instruction avec l'éducation.

L'instruction n'est qu'un moyen d'éducation et lorsqu'on la hausse à la grandeur du but, manifestement, on s'abuse.

Quant à la politesse — un de ces mots encore dont on a torturé le sens étymologique — qui devrait couronner et révéler l'éducation vraie comme le parfum s'échappe de la fleur et la trahit, elle peut n'être qu'un vernis hypocrite. Et vous savez si le vernis cache parfois la vétusté et la misère!

C'est donc à peine un vernis que l'on s'ingénie à donner aux enfants, et ce n'est pas même à l'épaisseur, mais à l'éclat de ce vernis que l'on juge sans appel de leur éducation.

La vraie éducation est tout autre chose. Elle ne se cantonne pas dans ces étroites limites, elle est plus large et plus profonde et n'est rien moins que cette hypocrisie d'un éclat tout extérieur et passager.

La véritable éducation — il est bon de le rappeler devant le flot montant des idées contemporaines — la véritable éducation est surtout une œuvre de vérité.

Elle s'inspire de la nature même de l'homme, non de l'homme idéal, mais de l'homme tel qu'il est, avec ses facultés et ses passions, ses bons et ses mauvais instincts, sa force et ses faiblesses.

Si vous me permettez un instant de me croire en classe, laissez-moi vous définir cette éducation dont chacun parle et se flatte et que si peu comprennent.

Eduquer est formé de deux mots : *e* qui marque la direction et signifie « hors de » et *ducere* qui se traduit par « conduire, mener, diriger ».

Eduquer un enfant, c'est donc le conduire hors de la situation en laquelle il se trouve, le prendre par la main et le mener vers le mieux, guider sa marche ascensionnelle vers un but supérieur, le pousser vers le Bien, l'élever vers son but.

Eduquer un enfant, c'est lui creuser un chemin dans la vie et le lancer dans la voie qui doit le mener à la fin pour laquelle Dieu l'a créé; c'est l'étudier, le vivisectionner en son âme et son corps, pour le connaître et lui imprimer une impulsion décisive vers son bonheur parfait.

Eduquer un enfant, c'est agir sur son âme et sur son corps comme le modeleur agit sur le plâtre ou sur la fraîche argile; c'est le prendre faible, ignorant et méchant pour le rendre fort, instruit et bon.

Eduquer un enfant, c'est créer son bonheur et, puisque de la terre il doit monter au ciel, c'est l'engendrer à la vie spirituelle et morale et, en quelque sorte, coopérer à l'œuvre de Dieu la plus grande : la création des âmes. »

*
* *

L'instituteur suisse est le plus heureux des hommes. En voulez-vous la preuve? Lisez les renseignements publiés dans le *Bulletin de l'Union des instituteurs de la Seine* sur les traitements du personnel enseignant de notre pays.

« Les instituteurs primaires sont répartis en trois catégories, réglées *géographiquement* de telle sorte que le traitement est d'autant plus élevé que la localité dans laquelle exerce le maître est plus éloignée de la ville. Une semblable mesure serait bien accueillie, je crois, par nos collègues de la banlieue parisienne, et aussi par nos collègues ruraux!

Chaque année, et cela pendant *dix ans*, ils (les instituteurs suisses) bénéficient d'une augmentation de traitement de *cent francs*, à laquelle vient s'ajouter, dans les villes, une indemnité de logement fixée à *six cents francs*, si bien que dans chaque catégorie le traitement s'échelonne ainsi :

3me *catégorie* (postes situés à l'intérieur de la ville).

Traitement de début: 1650 fr., plus 600 fr. de logement soit: 2250 fr.

Traitement maximum : 2250 + 1 000 fr. = *3250* fr.

2me *catégorie* (postes assez rapprochés de la ville).

Traitement maximum : *3450* fr.

1re *catégorie* (postes très éloignés de villes).

Traitement maximum : *3650* fr. ».

Plus d'un instituteur français, à la lecture de ces lignes, sera devenu rêveur et aura envié l'heureux sort des régents de nos campagnes.

Et voilà comment on écrit l'histoire !...

GYMNASTIQUE SCOLAIRE

(Suite.)

On ne pourrait mieux faire que de renvoyer au Manuel déjà cité, car il est impossible, dans quelques articles, de donner tout au long les explications nécessaires à un pareil sujet. Qu'il nous suffise d'indiquer le principe général de la méthode : tous les mouvements exécutés avec lenteur et d'une façon normale sont bons et développent les muscles.

Pour les bras : Lever les bras verticalement et horizontalement; les écarter latéralement; placer les mains aux hanches, à la nuque, aux épaules, à la poitrine. Pendant l'exécution des mouvements des bras : *les mains* sont placées dans le prolongement des avant-bras, les doigts allongés et joints; *les bras tendus horizontalement* sont placés parallèlement, les paumes des mains se faisant face; *les bras tendus verticalement* sont placés parallèlement, et portés le plus loin en arrière possible, les paumes des mains se faisant face; *les bras tendus latéralement*